

«Un grand pas en arrière» : des entreprises critiquent l'accord État-EDF sur les prix de l'électricité

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 6 heures,
Mis à jour il y a 6 heures



Pour le CLEEE, ce dispositif «ne protégera en réalité le consommateur qu'à partir d'un prix de 110 euros par MWh et de manière très partielle». *Olivier Rateau / olrat - stock.adobe.com*

Le Comité de liaison des entreprises consommatrices d'électricité dénonce un «mécanisme d'une redoutable complexité».

L'accord conclu mardi entre l'État et EDF sur les prix de l'électricité nucléaire représente «*un grand pas en arrière*» pour les entreprises françaises, a estimé le Comité de liaison des entreprises consommatrices d'électricité (CLEEE). Cet organisme, qui représente de grands consommateurs d'énergie dans divers secteurs de l'économie, a dénoncé un «*mécanisme d'une redoutable complexité*» et un dispositif «*qui ne protégera en réalité le consommateur qu'à partir d'un prix de 110 euros par MWh et de manière très partielle*».

La Cleee fait référence au système de seuils de prix prévu par l'accord, au-delà desquels les revenus supplémentaires engrangés par EDF iront aux consommateurs. «*Le nouveau dispositif garantira à EDF une espérance de revenu très supérieure au coût complet de production, avec*

un seuil de rétrocession aux consommateurs égal à près du double du coût de production», a estimé la Cleee, qui pointe «un arbitrage fait pour des raisons budgétaires au détriment de la stabilité des prix et de la protection de l'industrie française».

Elle a appelé à «*corriger le tir dans le cadre du débat parlementaire*», alors qu'un projet de loi doit être prochainement déposé par le gouvernement. Après des mois de négociations, l'État et EDF ont annoncé mardi un accord garantissant un prix moyen de l'électricité nucléaire «*autour de 70 euros*» le mégawattheure. Cet accord pose les bases de la future régulation du prix de l'électricité alors que le mécanisme actuel dit de l'Arenh, qui profite aux consommateurs particuliers et industriels, s'arrête fin 2025. Pour les industriels qui achètent leur électricité avec deux ans d'avance, il y avait urgence à trouver un nouveau cadre.

La rédaction vous conseille

- [Prix de l'électricité : l'État et EDF d'accord pour un prix autour de 70 euros du MWh](#)
- [Comment l'État et EDF sont parvenus à un accord sur une hausse «limitée» des prix de l'électricité](#)
- [Comment les groupes sécurisent leur accès à l'électricité verte](#)

Sujets

[électricité](#) [EDF](#) [entreprises](#)